



# Rapport d'activité

## Exercice 2022

C.P.P.G. – Caisse Publique de Prêts sur Gages  
Genève

---

Rue des Glacis-de-Rive 5, 1207 Genève  
Rue Adrien-Lachenal 6, 1207 Genève

[www.gages.ch](http://www.gages.ch)

Correspondance : CPPG, Case postale 3097, 1211 Genève 3

## Sommaire

Message de la présidente .....	page 3
Mot du directeur .....	page 4
Présentation des activités .....	page 5
<i>Octroi des prêts</i> .....	<i>page 5</i>
<i>Nouveaux clients</i> .....	<i>page 6</i>
<i>Vente aux enchères</i> .....	<i>page 7</i>
<i>Bonis restitués</i> ... ..	<i>page 7</i>
Comptes de l'exercice .....	page 8
<i>Bilan au 31 décembre</i> .....	<i>page 8</i>
<i>Comptes de résultats</i> .....	<i>page 9</i>
<i>Organisation de la CPPG</i> .....	<i>page 10</i>
Statistiques .....	page 14

## **Message de la Présidente**

### ***Depuis 150 ans au service de chacune et de chacun***

A Genève, depuis 1872, notre institution délivre des prêts sur gages. Un mont-de-piété dans la riche Genève protestante, est-ce anachronique ? On pourrait le penser. La réalité est que, depuis 150 ans, la Caisse publique de prêts sur gages (CPPG) rend de nombreux services aux habitants et habitantes de notre canton. La CPPG, par les résultats de son activité, démontre qu'elle est indiscutablement une maille du "filet social" existant à Genève. Problèmes de liquidités, factures urgentes à payer, cadeaux de Noël à envisager, quelle que soit la raison du besoin la CPPG offre à toutes et tous une aide efficace.

Les profils des usagers et des usagères sont divers, aussi divers que peut l'être la population. Souvent, ce sont les femmes qui gèrent l'argent du ménage et elles sont les premières à devoir faire face à un manque de trésorerie, devant alors chercher des solutions pour les coups durs de la vie. Elles sont nombreuses à compter sur leurs bijoux ou leurs autres objets en or, objets qu'elles ont acquis lorsque les jours étaient meilleurs ou qu'elles ont parfois reçu en dot. D'autres usagers ou usagères déposent des montres ou des bijoux de grandes marques. Quel que soit le montant, une centaine de francs ou des milliers, la CPPG offrira le même service à tous et toutes, avec la même disponibilité et la même garantie de confidentialité. La CPPG peut prêter de l'argent dans l'heure, en échange de ces objets qui seront mis en gage en attendant le remboursement.

Les résultats des dernières années démontrent que le service public de prêts sur gages proposé à Genève est nécessaire, qu'il est rentable et qu'il joue un rôle social fondamental au sein de notre société.

Pour marquer l'anniversaire de ses 150 ans, la CPPG a organisé un colloque en partenariat avec l'Université de Genève. Les actes seront publiés à la fin de l'année 2023. Le public a ainsi pu connaître l'histoire du prêt sur gage, remontant à la nuit des temps, à sa structure juridique, à sa création à Genève, à son utilité pratique et même se régaler de quelques anecdotes. A l'occasion de ce colloque, le Conseil d'administration s'est interrogé sur la possibilité d'ouvrir les guichets de la CPPG aux personnes qui travaillent en Suisse sans statut légal. Le but poursuivi étant celui qui a présidé aux créations des premiers monts-de-piété, comme à la création de la CPPG, à savoir lutter contre l'usure qui sévit encore malheureusement dans notre canton. Nous menons actuellement des démarches pour examiner la faisabilité de ce projet.

150 ans plus tard la vitalité de la CPPG, démontre l'esprit visionnaire de ceux qui en ont décidé la création car elle répond plus que jamais à un besoin de la population. La relation de confiance créée avec toutes celles et ceux qui ont recours à nos services n'est plus à démontrer et cela participe au succès de notre institution.

**Lorella Bertani**  
*Présidente*  
*du Conseil d'administration*

## **Mot du Directeur**

### ***Moderne depuis 150 ans***

L'année 2022 aura été marquée par les préparatifs des festivités des 150 ans de la CPPG, qui se sont déroulées le 11 novembre à l'Université Uni-Mail. Au surplus, de nombreux changements et améliorations ont été opérés en 2022 : la CPPG a inauguré son nouveau site internet arborant un rouge flamboyant et une nouvelle brochure de présentation du service a été mise au point. Elle a été écrite en français FALC (facile à lire et à comprendre) pour toucher une large clientèle, pas toujours francophone.

Nous avons également procédé aux démarches pour devenir une entreprise formatrice et l'équipe de la CPPG a le plaisir d'accueillir une apprentie à plein temps depuis le mois d'août.

Notons le renouvellement de notre hypothèque à un taux avantageux, car la CPPG est propriétaire de ses locaux, un appel d'offres pour changer de réviseur, ainsi que le changement d'établissement bancaire pour nos besoins de financements complémentaires. Du point de vue technique, relevons l'installation de micros à nos guichets pour davantage de sécurité et en matière de télécommunication, nous avons changé d'opérateur téléphonique, migré de fournisseur internet et mis à jour notre central téléphonique pour passer au tout internet et ainsi réaliser de substantielles économies. Au niveau informatique, le câblage réseau a été fixé en dur et une armoire informatique sécurisée regroupant les divers équipements a été installée. Ce fut également l'occasion de mettre en place un réseau wi-fi sécurisé dans les locaux, ce qui simplifie nos opérations de vente aux enchères.

Concernant les ventes justement, le service a, pour la première fois, organisé trois ventes aux enchères sur l'année, en mars, juin et novembre 2022. Elles ont toutes rencontré un beau succès et le public est de plus en plus nombreux à venir assister aux ventes de la CPPG, réputées pour leur ambiance détendue et leurs bonnes affaires. D'importantes améliorations ont en outre été apportées à notre programme interne, afin de faciliter la préparation des ventes aux enchères et nos opérations au quotidien.

Enfin, depuis février 2022, nous avons porté le montant des prêts sans intérêt de 250 CHF à 350 CHF, cela afin de retrouver notre cible, soit 30% des prêts octroyés sans intérêt, ce qui ne représente que 4 à 5% du montant total prêté. 30% des prêts accordés sont sans intérêt mais ils représentent une charge de travail non négligeable pour le service, une pareille offre n'est possible qu'à l'aune d'une vocation de service public.

Toute l'équipe de la CPPG est heureuse d'œuvrer au quotidien pour remplir au mieux sa mission.

**Dominique Tinguely**  
*Directeur*

## Présentation des activités de l'exercice 2022

### Octroi de prêts

Toute personne majeure, domiciliée légalement sur le territoire suisse, peut se présenter aux guichets avec un objet de valeur, sans rendez-vous. En principe, la décision d'octroyer ou non un prêt est prise immédiatement. Pour les objets de grandes valeurs ou particuliers, ils peuvent être pris en consignation un ou deux jours pour demander un avis d'expert extérieur ou réaliser des recherches approfondies sur leurs qualités, leurs provenances ou leurs propriétés.

Montant des prêts	2022		2021	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
jusqu'à 350 francs	809	166'500	832	171'800
351 à 500 francs	307	135'710	299	132'080
501 à 1'500 francs	901	833'770	946	894'250
1'501 à 5'000 francs	632	1'715'490	607	1'623'840
5'001 à 10'000 francs	85	582'300	92	644'400
10'001 à 20'000 francs	7	106'500	17	235'000
20'001 francs et plus	5	136'000	4	120'500
<b>Total</b>	<b>2'746</b>	<b>3'676'270</b>	<b>2'797</b>	<b>3'821'870</b>

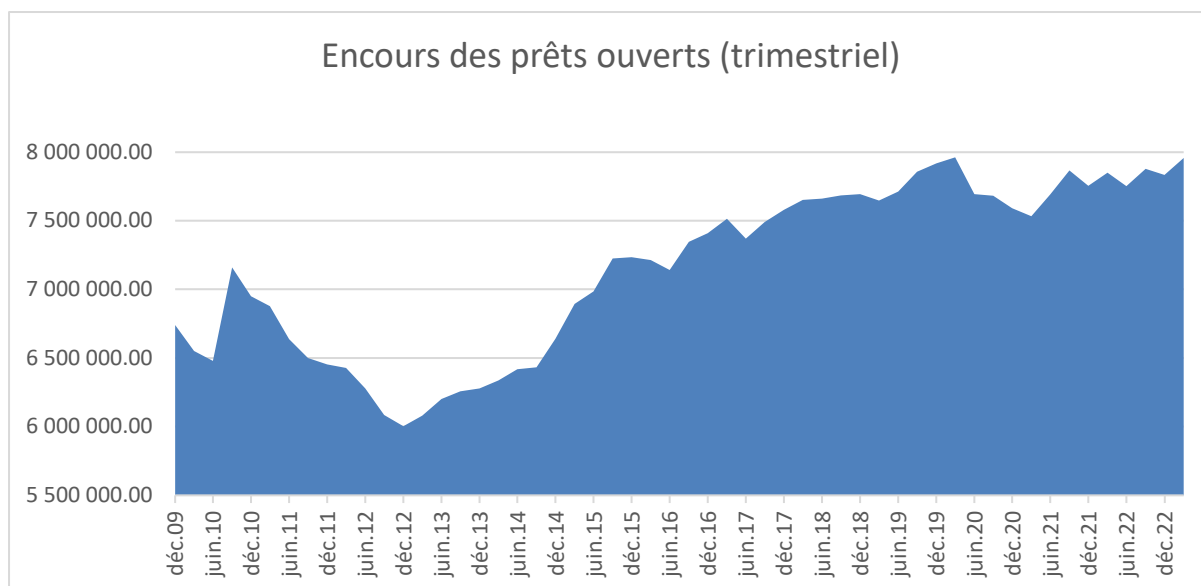
De manière générale, les montants sont stables pour 2022 après une forte hausse entre 2020 et 2021 en raison de la fin de la pandémie de COVID19. On constate ainsi que la CPPG remplit un rôle de crédit à la consommation.

Pour les prêts supérieurs à 10'000 francs, la variation dépend en bonne partie des besoins de trésorerie de quelques personnes et est donc aléatoire.

### Statistique sur les mouvements des prêts

	2022	2022	2021	2021	2020	2020	2019	2019
	Nb	Valeur	Nb	Valeur	Nb	Valeur	Nb	Valeur
<b>Solde 1<sup>er</sup> janvier</b>	4'620	7'754'455	4'740	7 589 635	5'280	7 916 235	5'238	7 693 845
<b>Prêts accordés</b>	2'746	3'676'270	2'797	3 821 870	2'081	2'632'315	2'892	3 414 040
<b>Prêts repris</b>	2'814	3'598'615	2'917	3 657 050	2'621	2 958 915	2'388	3 191 650
<b>Solde 31 décembre</b>	4'552	7'832'110	4'620	7 754 455	4'740	7 589 635	5'280	7 916 235

Au 31 décembre 2022, 4'552 prêts étaient en cours avec 2'746 nouveaux prêts accordés, contre 4'620 prêts et 2'797 nouveaux prêts au 31.12.2021. Avec les années, la valeur moyenne des prêts augmente. Le prix de l'or au gramme, qui augmente régulièrement sur les marchés, n'est pas étranger à ce constat.



Le montant des encours, soit le montant des prêts accordés, représentaient 7'832'110.- CHF au 31.12.22 contre 7'754'455.- CHF au 31.12.21.

### Nouveaux clients

2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
430	442	419	384	365	351	378	212	261	243

Malgré plusieurs articles de journaux et des reportages à l'occasion des 150 ans de la CPPG, le nombre de nouveau client pour l'année 2022 est en baisse. Nous avons toutefois connu une hausse des clients vers la fin de l'année 2022. Malgré cela, les montants et dans une moindre mesure le nombre de prêts accordés sont en hausse.

### Ventes aux enchères

Les gages non renouvelés ou non retirés sont vendus aux enchères publiques conformément à la loi. Les clients sont, de manière générale, préalablement avisés par deux courriers de la vente et des conséquences de la situation.

Placée sous le ministère d'un huissier judiciaire, trois ventes aux enchères ont été organisées le 12 mars, 11 juin et le 5 novembre 2022. Depuis 2021, un rattrapage des lots à vendre s'est opéré avec une refonte de l'exposition et une meilleure valorisation des objets.

	<b>2017</b> 2 ventes	<b>2018</b> 2 ventes	<b>2019</b> 1 vente	<b>2020</b> 1 vente	<b>2021</b> 2 ventes	<b>2022</b> 3 ventes
Nombre de lots vendus	470	414	191	218	382	636
Produits	392'025	301'145	160'290	170'905	497'010	477'855

Le produit des ventes permet le remboursement des prêts, le paiement des intérêts et des frais dus, une commission de 10% est prélevée sur le vendeur, le solde éventuel, appelé boni de vente, étant à disposition des emprunteurs pendant 5 ans.

Les ventes constituent également des recettes de l'établissement grâce aux commissions et frais de vente prélevés. Le montant perçu en 2022 est de CHF 118'575.- contre CHF 103'971.- en 2021.

### Bonis restitués

Les ayants-droits des bonis sont avisés systématiquement de leur avoir après la vente des objets. Un deuxième avis aux ayants-droits est envoyé 4 à 6 mois après le premier.

	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>2020</b>	<b>2021</b>	<b>2022</b>
<b>Bonis restitués</b>	100	177	102	54	89	117
<b>Montant</b>	97'867	166'391	108'269	50'121	114'808	154'200
<b>Solde au 31.12</b>	212'245	169'738	105'173	110'509	189'071	270'019

# Comptes de l'exercice

Bilan au 31 décembre

<b>A C T I F</b>	<b>2022</b>	<b>2021</b>	<b>2020</b>	<b>2019</b>
<b><u>Actif circulant</u></b>				
Liquidités	188'405.02	228'514.34	165'136.12	196'685.34
Prêts sur gages	7'173'565.04	6'842'263.81	6'467'200.34	7'022'854.53
Provisions sur gages (Dueroire)	-1'157'472.-	-1'117'872.-	-1'059'722.-	-1'020'122.-
Autres créances à court terme	18'344.55	21'277.05	29'881.65	0.00
<b>Total actif circulant</b>	<b>6'222'842.61</b>	<b>5'974'183.20</b>	<b>5'602'496.11</b>	<b>6'199'417.87</b>
<b><u>Actif immobilisé</u></b>				
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>				
Immeuble	718'000.00	718'000.00	718'000.00	750'000.00
Transformations	121'075.00	136'210.00	151'345.00	166'480.00
Mobilier	2'765.54	3'865.54	3'020.04	1.00
Installations fixes	1.00	1.00	1.00	1.00
Equipement informatique	11'187.60	9'786.00	13'040.00	14'667.00
	<b>853'029.14</b>	<b>867'862.54</b>	<b>885'406.04</b>	<b>931'149.00</b>
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>				
Programmes informatiques	24'506.40	37'082.80	52'654.60	70'154.60
	<b>24'506.4</b>	<b>37'082.80</b>	<b>52'654.60</b>	<b>70'154.60</b>
Part sociale Raiffeisen	200.00	--	--	--
<b>Total actif immobilisé</b>	<b>877'735.54</b>	<b>904'945.34</b>	<b>938'060.64</b>	<b>1'001'303.60</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7'100'578.15</b>	<b>6'879'128.54</b>	<b>6'540'556.75</b>	<b>7'200'721.47</b>
<b><u>P A S S I F</u></b>				
<b><u>Capitaux étrangers à court terme</u></b>				
<b><u>Dettes financières à court terme</u></b>				
Avance Etat de Genève	798'072.80	849'301.15	721'406.50	952'094.35
Avances à terme fixe (ATF)	400'000.00	300'000.00	400'000.00	800'000.00
<b><u>Autres dettes à court terme</u></b>				
Bonis non périmés	270'019.50	189'071.00	110'508.31	105'173.50
Autres dettes à court terme	21'866.09	21'805.93	10'788.14	6'537.85
Provision à court terme	0.00	4'493.75	4'493.75	104'933.90
	<b>1'380'094.78</b>	<b>1'364'671.83</b>	<b>1'247'196.70</b>	<b>1'968'739.60</b>
<b><u>Comptes de régularisations</u></b>				
Passifs transitoires	24'202.50	91'114.00	63'095.76	61'726.60
<b>Totaux capitaux étrangers à court terme</b>	<b>1'471'208.78</b>	<b>1'455'785.83</b>	<b>1'310'292.46</b>	<b>2'030'466.20</b>
<b><u>Capitaux étrangers à long terme</u></b>				
<b><u>Dettes à long terme portant intérêt</u></b>				
Emprunt hypothécaire	1'400.000.00	1'400.000.00	1'400.000.00	1'400'000.00
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>	<b>1'400.000.00</b>	<b>1'400.000.00</b>	<b>1'400.000.00</b>	<b>1'400'000.00</b>
<b>Totaux capitaux étrangers</b>	<b>2'871'208.78</b>	<b>2'871'208.78</b>	<b>2'710'292.46</b>	<b>3'430'466.20</b>
<b><u>Capitaux propres</u></b>				
Capital	1'650.000.00	1'650.000.00	1'650.000.00	1'650'000.00
Réserve générale issue du bénéfice	2'259'500.00	2'159'500.00	2'099'500.00	2'230'000.00
Réserves spéciales pour pertes /réalisation	40'000.00	20'000.00	20'000.00	20'000.00
Résultat reporté	73'842.71	764.29	755.27	809.02
Résultat de l'exercice	163'074.55	193'078.42	60'009.02	-130'553.75
<b>Totaux capitaux propres</b>	<b>4'186'417.26</b>	<b>4'023'342.71</b>	<b>3'830'264.29</b>	<b>3'770'255.27</b>
<b>TOTAL</b>	<b>7'100'578.15</b>	<b>6'879'128.54</b>	<b>6'540'556.75</b>	<b>7'200'721.47</b>



## Comptes de résultat

Produits d'exploitation	2022	2021	2020	2019
Droits fixes	221'806.20	230'645.06	157'587.10	201'166.60
Intérêts	456'037.65	413'601.73	442'804.25	394'845.45
Recettes des ventes	141'067.05	131'944.70	44'938.40	35'650.65
Autres produits sur prêts	61'697.15	65'551.54	42'241.50	35'761.10
Autres recettes d'exploitation	17'782.20	18'557.00	40.00	292.00
./. TVA taux forfaitaires (TDFN)	-26'898.91	-21'819.74	-11'008.64	0.00
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>871'491.34</b>	<b>838'480.29</b>	<b>676'602.61</b>	<b>667'715.80</b>
<b>Charges d'exploitation</b>				
Charges sur prêts et frais de vente	36'749.97	20'877.45	13'810.51	13'020.70
Frais de personnel	407'383.10	364'890.55	341'772.35	428'284.85
Frais du Conseil d'administration	55'581.30	46'493.50	35'249.90	50'713.85
Autres charges d'exploitation	125'309.92	124'203.95	127'645.83	113'877.35
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>625'024.29</b>	<b>556'465.45</b>	<b>518'478.59</b>	<b>605'896.75</b>
<b>Résultat avant amortissement, charges et produits financiers</b>	<b>246'467.05</b>	<b>282'014.84</b>	<b>158'124.02</b>	<b>61'819.05</b>
<b>Amortissements</b>				
	<b>38'730.40</b>	<b>39'110.80</b>	<b>67'016.76</b>	<b>66'846.00</b>
<b>Charges et produits financiers</b>				
Intérêts actifs	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts passifs	26'577.35	48'548.66	49'567.44	46'975.65
<b>Total des charges et produits financiers</b>	<b>26'577.35</b>	<b>48'548.66</b>	<b>49'567.44</b>	<b>46'975.65</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>181'159.30</b>	<b>194'355.38</b>	<b>41'539.82</b>	<b>-52'002.60</b>
<b>Charges et produits hors exploitation</b>				
Recettes parkings	31'962.52	25'325.00	29'700.00	25'434.65
Bonis périmés	22'479.75	15'670.25	13'418.10	5'797.95
<b>Total des charges et produits hors exploitation</b>	<b>54'442.27</b>	<b>40'995.25</b>	<b>43'118.10</b>	<b>31'232.60</b>
<b>Résultat avant charges et produits exceptionnels</b>	<b>235'601.57</b>	<b>235'350.63</b>	<b>84'657.92</b>	<b>-20'770.00</b>
<b>Charges et produits exceptionnels</b>				
Recettes extraordinaires	0.00	0.00	0.00	39'313.55
Charges exceptionnelles	-26'165.94	-1'252.95	0.00	-85'418.00
Provisions pour pertes sur prêts (Ducroire)	-39'600.00	-58'150.00	-39'600.00	-39'600.00
Variation de produits exercices antérieurs	4'621.17	17'130.74	14'951.10	0.00
Variation de charges exercices antérieurs	-11'381.85	0.00	0.00	-24'079.30
<b>Total des charges et produits exceptionnels</b>	<b>-72'526.62</b>	<b>-42'272.21</b>	<b>-24'648.90</b>	<b>-109'783.75</b>
<b>Bénéfice de l'exercice</b>	<b>163'074.55</b>	<b>193'078.42</b>	<b>60'009.02</b>	<b>-130'553.75</b>

## Organisation de la CPPG

### 1. Statut juridique

La Caisse publique de prêts sur gages (CPPG) est un établissement autonome de droit public possédant la personnalité juridique, inscrit au Registre du commerce. Elle est un organisme indépendant placé sous la surveillance du Conseil d'Etat de Genève et bénéficiant de la garantie de l'Etat de Genève.

Sa constitution et les dispositions générales de son fonctionnement sont régies par la loi cantonale genevoise sur la Caisse publique de prêts sur gages du 7 octobre 2005, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2006 (recueil systématique genevois D 2.10), ainsi que par la loi sur l'organisation des institutions de droit public (LOIDP) du 22 septembre 2017, entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2018.

Ces lois sont complétées par le Règlement interne de la CPPG du 13 décembre 2005, approuvé par le Conseil d'Etat le 29 mars 2006, et des directives internes pour les domaines relevant de la compétence du Conseil d'administration.

### 2. Conseil d'administration

Le mandat des membres du Conseil d'administration a été reconduit, conformément à la LOIPD. La présente législature a commencé le 1<sup>er</sup> décembre 2018 et se terminera le 30 novembre 2023.

Le Conseil d'administration de la CPPG compte 9 membres désignés comme suit :

- 1 membre par parti représenté au Grand Conseil et élu par lui
- 2 membres nommés par le Conseil d'Etat.

<b>Composition du Conseil d'administration (au 31.12.2021)</b>		<b>En fonction depuis</b>
Présidente	Mme Lorella Bertani **	1 <sup>er</sup> juin 2014
Vice-président	M. Gregory von Niederhäusern (PLR)	14 avril 2011
Secrétaire	M. Olivier Nahum (UDC)	25 mai 2016
Adm.-déléguée	Mme Lynn Bertholet **	8 décembre 2021
Membres	Mme Glenna Baillon Lopez (PS)	1 <sup>er</sup> novembre 2016
	Mme Andjela Velickovic (EàG)	8 décembre 2021
	M. Peter Loosli (Les Verts)	1 <sup>er</sup> décembre 2018
	M. Francisco Valentin (MCG)	1 <sup>er</sup> décembre 2018
	M. Guillaume Braidı (PDC)	29 octobre 2020

\*\* nommés par le Conseil d'Etat

La Présidente, le Vice-président, le Secrétaire et l'Administratrice-déléguée se réunissent en tant que Bureau de l'établissement pour préparer les dossiers présentés au Conseil d'administration ou gérer les cas particuliers.

Les activités de l'établissement étant soumises à la loi fédérale sur le blanchiment d'argent (LBA), les administrateurs doivent être enregistrés auprès de l'ARIF.

### 3. Effectif du personnel

Au 31 décembre 2022, l'effectif du personnel, direction incluse, était de

- deux postes à 80%, un poste à 90% et un poste à 100%
- soit 3,5 ETP
- composé de 25% de femmes et 75% d'hommes.

Une personne a augmenté son temps de travail de 10% pour passer à 100% dès le 1<sup>er</sup> juillet 2022.

La CPPG a été reconnue depuis 2022 comme entreprise formatrice et accueille une apprentie à plein temps depuis le 8 août 2022. Après deux années d'étude en école privée, cette personne effectue un stage professionnel d'une année complète auprès de la CPPG en vue de l'obtention de son CFC d'employée de commerce en Service et administration.

La bonne gestion de la CPPG est assurée avec une équipe dynamique qui a été entièrement renouvelée depuis 2019.

Les contrats de travail sont régis par le Code des obligations et un règlement du personnel spécifique à l'établissement.

Pour les jours d'exposition et celui de la vente aux enchères, l'effectif est renforcé par deux aides externes et une personne d'une société de sécurité privée.

### 4. Conditions de prêts

Les conditions de prêts sont approuvées chaque année par le Conseil d'Etat, sur proposition du Conseil d'administration. Pour l'exercice 2022, les conditions étaient les suivantes :

Prêts jusqu'à CHF 350.-	Sans intérêt
Prêts de CHF 351.- à CHF 500.-	5% l'an
Prêts de plus de CHF 500.-	7 ½ % l'an
Droit d'engagement (ou frais fixe)	6%, unique

En comparaison avec 2021, le montant des prêts sans intérêt a été augmenté de 100.- pour passer de 250.- à 350.- francs. Ce qui représente environ 30% du nombre des prêts octroyés et 4 à 5% en termes de montant prêté.

Pour tenir compte de l'évolution de taux du marché, le Conseil d'administration est habilité à réduire le taux de ½ % au plus. Cette faculté n'a pas été utilisée.

## **5. Organes de contrôle, autorité de surveillance**

L'organe de contrôle chargé de la gestion et des comptes est la société « SFER » à Genève. Ce mandat fait suite à un appel d'offre effectué en 2022 après cinq années avec le réviseur précédent. Cet organe remplit les exigences légales d'agrément définies dans la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (article 728 du Code des obligations et art. 11 LSR).

Les activités de l'établissement étant soumises à la loi fédérale sur le blanchiment d'argent (LBA), un audit LBA est réalisé tous les 12 mois. FIDESMA Sàrl a effectué cet audit en février 2023 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022.

La CPPG a changé d'auditeur LBA car son réviseur habituel n'avait plus d'accréditation pour l'année 2022. Au vue des risques faibles en termes de blanchiment d'argent, notamment en raison des montants et de l'activité de la CPPG, une demande de révision LBA biennale ou triennale a été déposée auprès de l'ARIF pour l'année 2023 et suivante.

Le Conseil d'Etat, en la personne de Mme Nathalie Fontanet, est l'autorité de surveillance administrative. Le lien est établi par l'intermédiaire du Secrétariat général du Département des finances et des ressources humaines en la personne de Mme Laura Bertholon.

## **6. Obligations légales**

En raison de ses activités et de son statut, le Conseil d'administration désigne :

- Un responsable LBA,
- Un responsable LIPAD (art. 50 loi sur l'information du public, l'accès au document et la protection des données personnelles).

Les membres du Conseil d'administration et le personnel en charge de l'octroi des prêts doivent être agréés et enregistrés auprès de l'ARIF.

Les responsables LBA et LIPAD sont le Directeur de l'établissement.

L'administratrice-déléguée est représentante LBA remplaçante.

## **7. Caisse de pension**

L'établissement est affilié à la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG),

Au 31 décembre 2022, quatre actifs (trois hommes et une femme) étaient assurés.

## **8. Transactions avec l'Etat de Genève**

La CPPG est intégrée au système de Caisse centralisée de l'Etat de Genève depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2012. Le surplus des liquidités et les besoins de trésorerie sont gérés par ce système. Le montant disponible est d'un million selon un contrat établi en 2018, des augmentations temporaires renouvelables sont possibles.

Outre la garantie prévue à l'article 1 de la Loi sur la Caisse publique de prêts sur gages, l'Etat de Genève garantit à concurrence d'un montant maximum d'un million de francs en qualité de caution simple au sens de l'article 495 du Code des obligations, pour le paiement des sommes dues à la banque Raiffeisen rive gauche de Genève. En 2022 le Conseil d'administration a décidé de quitter Credit suisse pour s'orienter vers une banque plus locale.

## **9. Analyse des risques**

Le tableau des risques est mis à l'ordre du jour et revu lors de séances du Conseil d'administration.

## **10. Approbation des comptes**

Les comptes 2021 ont été approuvés par le Conseil d'Etat qui n'a formulé aucune remarque.

Les comptes 2022 seront examinés par l'autorité de surveillance susmentionnée dès l'aval du Conseil d'administration.

## **11. Autres informations relatives à la situation financière**

### Procédures judiciaires en cours

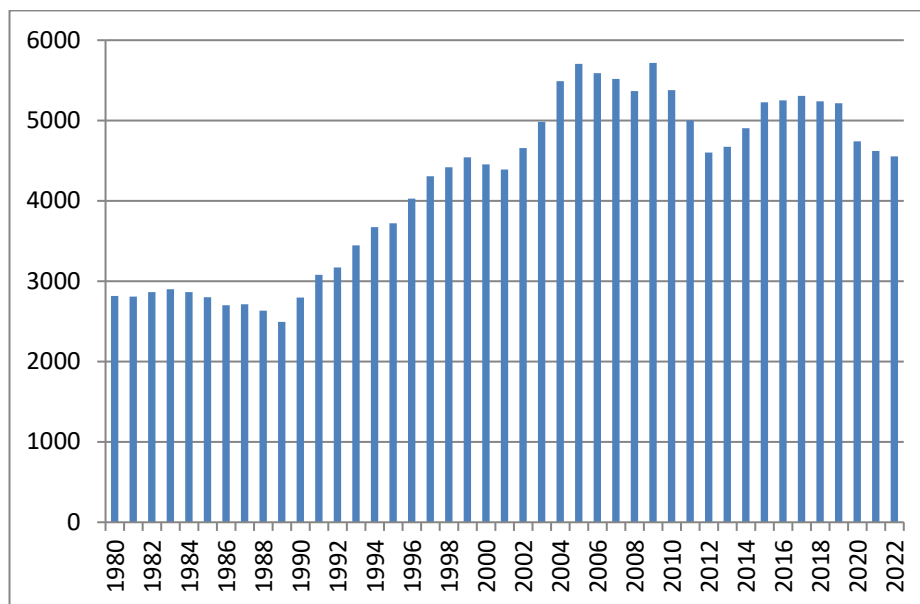
Hormis des séquestres prononcés par le Ministère public ou l'Office des poursuites et faillites sur des biens appartenant à des clients (succession répudiée, faillite personnelle, etc.). Une procédure judiciaire est en cours : Une des parties revendique une partie des gages et a engagé une procédure. La CPPG encourt un risque financier limité en raison de son droit de gage préférentiel. Néanmoins, compte tenu de la longueur d'une procédure (plus de 10 ans), le risque financier a été entièrement provisionné, en conformité avec les règles comptables en la matière. En 2022 le séquestre a été levé suite à un accord entre les parties, la CPPG a pu récupérer les objets auprès du Ministère public.

## Statistiques

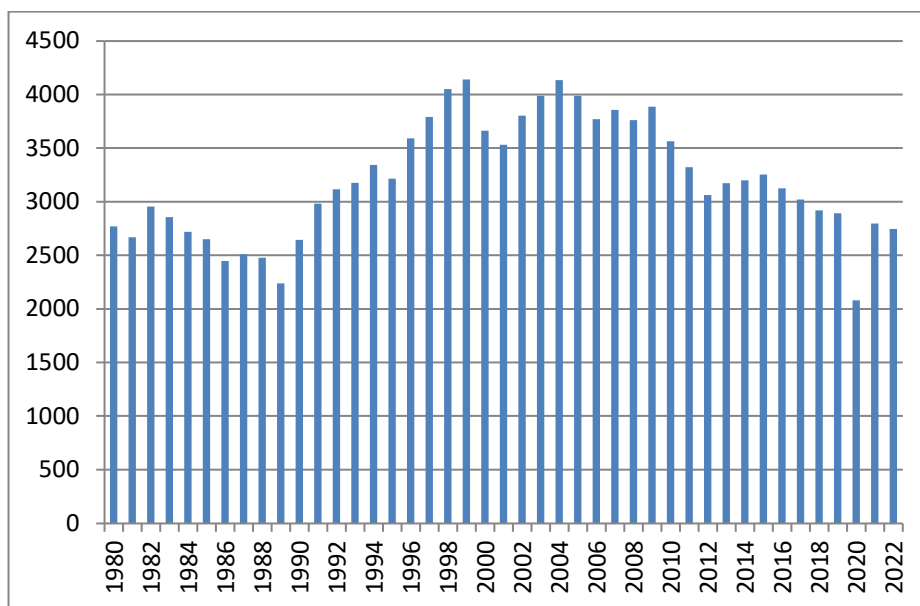
### Evolution historique des conditions de prêts

Période	Prêts gratuits	Taux réduit	Taux normal
2022 - ...	Jusqu'à CHF 350	5% CHF 351 à CHF 500	7,5 % dès CHF 501
2019 - 2021	Jusqu'à CHF 250	5% CHF 251 à CHF 500	7,5 % dès CHF 501
2011 - 2018	Jusqu'à CHF 250	5% CHF 251 à CHF 500	8,5 % dès CHF 501
1995 - 2010	Jusqu'à CHF 200	5% CHF 201 à CHF 500	8,5 % dès CHF 501
1990 - 1994	Jusqu'à CHF 100	5% CHF 101 à CHF 500	9,5 % dès CHF 501
1980 - 1993	Jusqu'à CHF 100	4,5 % CHF 101 à CHF 500	8,5 % Dès CHF 501
.....			
1895 - 1904			10.8 %
1880-1894			12%
1875			15 %
1873 - 1874			12 %

### Nombre de prêts en cours au 31 décembre (1980-2022)



### Nombre de prêts octroyés (1980-2022)



**En 2022 : 2746 prêts octroyés (809 sans intérêt et 1'937 avec intérêt)**

### Valeur des prêts accordés par catégorie de prêt

	Taux zéro		Taux réduit (5%)		Taux normal (8.5% / 7.5%)		Total	
<b>2022</b>	166'500	4.5%	135'710	3.7%	3'374'060	91.8%	3'676'270	100.0%
<b>2021</b>	91'575	2.4%	212'305	5.6%	3'517'990	92.0%	3'821'870	100.0%
<b>2020</b>	70'690	2.7%	172'850	6.6%	2'388'775	90.7%	2'632'315	100.0%
<b>2019</b>	106'860	3.1%	256'640	7.5%	3'050'540	89.4%	3'414'040	100.0%
<b>2018</b>	106'580	3.3%	247'720	7.7%	2'865'820	89.0%	3'220'120	100.0%
<b>2017</b>	132'355	4.1%	246'160	7,7%	2'838'405	88,2%	3'216'920	100,0%
<b>2016</b>	138'300	3.9%	246'660	7.0%	3'139'430	89.1%	3'524'390	100.0%
<b>2015</b>	142'680	4.1%	252'335	7.3%	3'070'250	88.6%	3'465'265	100.0%
<b>2014</b>	140'600	4.3%	247'610	7.5%	2'896'230	88.2%	3'284'440	100.0%
<b>2013</b>	136'575	4.0%	233'610	6.8%	3'060'740	89.2%	3'430'925	100.0%
<b>2010</b>	171'610	4.4%	313'820	8.0%	3'439'585	87.6%	3'925'015	100.0%
<b>2012</b>	142'895	5.1%	265'590	9.5%	2'384'390	85.4%	2'792'875	100.0%
<b>2011</b>	156'885	5.2%	291'550	9.7%	2'567'200	85.1%	3'015'635	100.0%

## Produits des ventes

	Objets vendus en salle	Adjudication en salle	Vente à la fonte	Vente en banque	Vente gré à gré (après-vente)
2022	637	CHF 473'085	CHF 82'781	CHF 4'143	CHF 4'770 (8 obj.)
2021	358	CHF 473'270	CHF 20'827	CHF 270	CHF 23'740 (24 obj.)
2020	214	CHF 170'905	CHF 29'810	CHF 1'587	CHF 9'880 (4 obj.)
2019	191	CHF 160'290	CHF 32'560	CHF 5'644	--
2018	407	CHF 301'145	CHF 39'489	CHF 6'638	--
2017	470	CHF 392'025	CHF 87'740	CHF 2'237	--
2016	345	CHF 350'500	CHF 43'388	CHF 11'681	--
2015	319	CHF 178'830	CHF 28'586	CHF 7'243	--
2014	339	CHF 285'705	CHF 37'660	CHF 1'609	--
2013	448	CHF 379'170	CHF 106'420	CHF 4'940	--
2012	615	CHF 423'235	CHF 127'369	Incl. fonte	--
2011	597	CHF 424'975	CHF 213'973	Incl. fonte	--
2010	600	CHF 459'070	CHF 200'199	Incl. fonte	--
2009	681	CHF 471'715	CHF 217'530	Incl. fonte	--
2008	674	CHF 497'365	CHF 167'741	Incl. fonte	--

## Statistique annuel des opérations quotidiennes

Sur une année (52 semaines, 204 jours ouvert)

	2021	2022
Nombre d'engagement (nouveaux prêts)	2 794	2 743
Nombre de dégagement (prêts restitués)	2 739	2 572
Nombre d'opération d'acomptes	3 382	2 981
Nombre d'opération avec les cartes de débit	394	465
<b>Soit nombre d'opération aux guichets</b>	<b>8 915</b>	<b>8 296</b>
Nombre d'opération avec le CCP	3 710	3 088
<b>Soit nombre d'opérations traitées</b>	<b>12 625</b>	<b>11 384</b>
Nombre de téléphone répondu	3 559	3 127